

Département NORD
Canton GRANDE- SYNTHE
Commune GRAVELINES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

N° 2023/ 070

DECISION MUNICIPALE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**ATTRIBUTION DE MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE
ORGANISATION DE SPECTACLES PYROTECHNIQUES
DEMOLITION D'UNE MAISON D'HABITATION
REFECTION DE REVETEMENTS DE SOLS SPORTIFS**

1.1 - Marchés Publics

Le Maire de GRAVELINES,

Vu les dispositions des Articles **L.2122-22-4°** et **L.2122-23** du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du **29 juin 2022** portant délégation du Conseil Municipal au Maire,

Vu le Budget Primitif **2023** de la Commune voté le **14 avril 2023**,

Vu l'inscription aux Articles **6232, 2313** du Budget,

Considérant les mises en concurrence effectuées,

Considérant les offres jugées économiquement les plus avantageuses par la mini commission d'appel d'offres en date du **23 mai 2023**,

DECIDE :

Article 1^{er} : De signer l'accord-cadre à bons de commande organisation de spectacles pyrotechniques avec la société **CIEL EN FÊTE** pour un montant annuel maximum de **20 000,00 € HT**.

L'accord cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification du contrat.

L'accord-cadre pourra être reconduit 3 fois un an.

Article 2 : De signer le marché démolition d'une maison d'habitation avec la société **S.D.A.E** pour un montant de **18 110,00 € HT**.

Article 3 : De signer le marché réfection de revêtements de sols sportifs avec les entreprises suivantes :

Lot 1 : régénération de 4 courts de tennis intérieurs – complexe sportif TENNIS & SQUASH : **STTS** pour un montant de **35 420,00 € HT**.

Lot 2 : remplacement du revêtement de sol sportif – salle de sport du Polder : **STTS** pour un montant de **51 584,50 € HT**.

Article 4 : Les dépenses seront imputées aux Articles **6232, 2313** du Budget,

Article 5 : La présente décision sera :

- Inscrite au registre des délibérations ;
- Mise en ligne sur le site internet de la Ville ;
- Transmise au Sous-Préfet de Dunkerque ;
- Transmise au Comptable des Finances Publiques.

Département NORD
Canton GRANDE- SYNTHE
Commune GRAVELINES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

N° 2023/ 070

DECISION MUNICIPALE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**ATTRIBUTION DE MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE
ORGANISATION DE SPECTACLES PYROTECHNIQUES
DEMOLITION D'UNE MAISON D'HABITATION
REFECTION DE REVETEMENTS DE SOLS SPORTIFS**

1.1 - Marchés Publics

Article 6 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Comptable des Finances Publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à GRAVELINES, le **26 MAI 2023**
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le **26 MAI 2023**

Mis en ligne sur le site de la Ville le **26 MAI 2023**